JOURNAL COMMUNAL

PRINTEMPS ETE 2021 - N°34

ORIOL EN ROYANS

LEVER DE SOLEIL VU D'ORIOL EN ROYANS
(Photo : Thierry LTH)

Edition : Mairie d'Oriol-en-Royans – 26190 –
04 75 48 64 97
Site Internet : mairie-oriol-en-royans.fr

MOT DU MAIRE

Chères Oriolaises, chers Oriolais,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les températures plus clémentes et l'apparition des rayons du soleil présagent des périodes plus propices à la détente. J'espère que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.
En effet, le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Nos Associations à l'arrêt, nos manifestations annulées, notre fonctionnement est chamboulé. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraitre anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Toutefois, je réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers. Je tiens également à vous rappeler que les élus restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.
Cela fait maintenant un an que le nouveau conseil municipal est en place, et je tiens à remercier tous les élus pour la qualité des échanges et leurs engagements ce qui a permis l'avancée réelle des projets en cours, et ceux qui vont voir le jour dans le futur.

<u>Travaux en cours</u>
- Salle communale : les travaux touchent à leur fin après le plafond, les murs, le chauffage, la pose d'une résine au sol va débuter, d'ici la fin de l'été les travaux devraient être clos.
- Gîtes : une étude est en cours avec la collaboration de SOLIHA.
- Achat terrain de la famille Thomas sous l'école, un parking devrait voir le jour en 2022
- La Place de la Fontaine va être aménagée avec bancs, barrières et fleurs.

Comme vous avez pu le constater Victor Planet est maintenant à temps plein sur notre commune, le grand nombre de travaux à venir a motivé notre décision.
Je veux souligner aussi l'excellent travail de la commission Ecole qui se démène pour trouver des enfants afin de pérenniser les 2 classes pour les années à venir.
Pour terminer, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un excellent été.

L'OFFICE DU TOURISME

Directrice : Gautier Adeline

Le « Syndicat d'initiative du Royans et de la forêt de Lente » a été créé en mai 1911, il fête ses 110 ans, il était l'un des tout premiers « OT » de la Drôme. A l'époque c'était une association qui l'est restée jusqu'en 2014 date à laquelle elle est passée en EPIC, sous l'égide de la communauté des communes et prendra par la suite son nom actuel : Office du tourisme Vercors Drôme.

En 1911, les objectifs étaient : « Etudier et réaliser les mesures propres à augmenter la prospérité du Royans en développant et facilitant le tourisme sous toutes ses formes ». De nos jours ces missions n'ont pas beaucoup changé, elles font toujours la promotion de notre territoire. Ce territoire s'est élargi vers le plateau en 2017 avec la fusion avec l'OT de La Chapelle en Vercors. Actuellement l'office du tourisme compte trois points d'accueil du public, Saint Jean en Royans, La Chapelle en Vercors et de mai à octobre St Nazaire en Royans à l'aqueduc avec son espace muséographique Royans / Vercors créé par la communauté des communes en 2010.

Si vous êtes loueur d'un gite ou chambre d'hôte n'hésitez pas à les contacter pour vous faire référencer. L'office du tourisme est habilité à classer les hébergements de tourisme et peut vous aider à la création et la commercialisation d'un bien à louer.

Vercors Drôme Tourisme

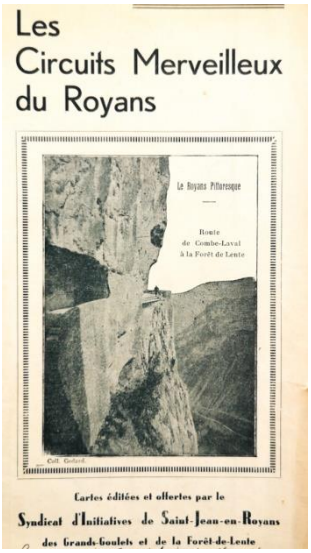

LE MANDEMENT de St Nazaire

Président : Roland Archinard Vice-président : Alfred Agu

Le Mandement est un syndicat qui regroupe six communes : Saint Martin Le Colonel, St Jean en Royans, St Thomas en Royans, La Motte Fanjas, St Nazaire en Royans et Oriol en Royans.
Ce syndicat possède 1000 Ha de forêts et 100 Ha de prairies ainsi qu'un corps de ferme incluant une habitation, une écurie et une grosse grange attenante. Un bâtiment a été transformé en gite pouvant accueillir 8 personnes.
Les prairies ainsi que la ferme sont louées à un agriculteur faisant l'élevage de moutons.
La forêt est gérée par l'ONF qui organise deux ventes de bois par an.
Le Mandement génère des profits qui sont partagés entre les six communes.

SYNDICAT DES EAUX DE LA RIVE GAUCHE DE LA LYONNE

Président : Roland Archinard Vice-président : Dominique Richaud

Ce syndicat regroupe sept communes : Saint Martin Le Colonel, St Jean en Royans, St Thomas en Royans, La Motte Fanjas, St Nazaire en Royans, Rochechinard et Oriol en Royans.
Il a pour fonction le captage des sources, la gestion de la conduite d'eau principale partant des sources qui se situent dans les gorges de Léoncel pour aller jusqu'à St Nazaire en Royans et le traitement des eaux par UV.
L'entretien des réservoirs et des conduites desservant les particuliers sont à la charge des communes.

LE CENTRE SOCIAL LA PAZ

Directrice : Isabelle Concessi

Le centre Social Cantonal La Paz est une association loi 1901, il a été créé en 1973 sous le nom de « Centre social Rural » pour offrir une multitude de services pour les habitants du canton et s'articule autour de plusieurs « Pôles » :

Il a trois grands principes qui sont : La dignité – la solidarité - La démocratie.

POLE SERVICE AUX PERSONNES :

Service à domicile – Aides diverses aux personnes âgées / Jeunes mamans pour les gardes d'enfants et soutien scolaire.

Portage repas à domicile – A la semaine ou ponctuellement.

Transport à la demande et/ou partagé – Boucles sur quelques communes du canton.

Collectif « Bouge Tranquille » - Pour aller plus loin à partir de 4 aires de covoiturages réparties sur le canton.

POLE PETITE ENFANCE ET ENFANCE :

Relais assistantes maternelles – Assistance aux professionnelles / Gardes d'enfants.

Accueil enfants parents « Berlingot » - Ponctuellement un jour par semaine.

Crèche "La Ribambelle" – Accueil régulier ou ponctuel en semaine.

Accueil Périscolaire Maternelle et Elémentaire – Le midi, le soir et le mercredi.

Accueil Loisirs Maternel - Vacances scolaires –

POLE ADULTE FAMILLES ANIMATIONS DE TERRITOIRE :

Multi activités allant de l'informatique, à la lecture, au jardinage aux activités physiques.

PORTAIL FAMILLE :

Pour faciliter vos différentes inscriptions aux activités du Centre Social.

Contact : TEL 04.75.47.76.55

http://centresocial-lapaz.fr/

INFORMATIONS

LES INFOS DU SITE INTERNET

Vous trouverez en page d'accueil en défilement les unes et infos importantes (travaux / coupures eau ou électricité).

En rubrique économique nous avons commencé à remplir l'annuaire des professionnels de la commune. Si vous souhaitez apparaitre sur cette liste contactez-nous.

Une page Tourisme a vu le jour et on y trouve des photos du canton et de la commune. Si vous êtes loueur d'un gite ou chambre d'hôtes n'hésitez pas à nous contacter.

Le lien : mairie-oriol-en-royans.fr

ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES

Dimanche 20 juin et Dimanche 27 juin 2021

Dans certains pays le vote est obligatoire, dans d'autres il n'existe pas. Si vous ne votez pas vous laissez d'autres s'exprimer en votre nom. Voter est une obligation morale.

Votez pour qui vous voulez mais, VOTEZ.

EMPLOI MUNICIPAL ET VEHICULE COMMUNAL

Depuis le 1er mai, Victor PLANET est détaché à plein temps pour notre commune mais reste employé de la CCRV. Ses missions sont très variées et concernent la voirie et l'ensemble des travaux communaux par exemple des travaux à la salle des fêtes. Pour certaines missions demandant un équipement spécial il peut recevoir l'assistance de la CCRV.

Un véhicule d'occasion Peugeot Partner entièrement équipé pour le travail des collectivités a été acquis par la commune.

BAR LA PASSERELLE

Le 19 mai, l'état a autorisé la réouverture des bars uniquement en extérieur. La municipalité a accordé la réinstallation de la terrasse du bar La Passerelle en attendant sa réouverture complète probablement fin juin.

DEFIBRILLATEUR

La commune a fait installer le 21 mai un défibrillateur.

Il est à la disposition des habitants de la commune en espérant ne jamais servir.

ARRIVEE OU DEPART

Nouveaux sur la commune ?

Vous nous quittez ?

Faites-le savoir à la mairie.

Tel : 04.75.48.64.97

HIVER PROCHAIN PNEUS NEIGE OBLIGATOIRES

L'hiver prochain, les pneumatiques neige ou équipements neige (chaussettes ou chaines) seront obligatoires en secteur montagne, certaines communes du Vercors sont concernées. Plus de détails seront donnés dans les médias à l'approche de l'hiver.

Décret n° 2020-1264 du 16 octobre 2020

Fête du Village du 15 Aout :

En raison de la pandémie et des consignes ministérielles (pass vaccination et mesures de distanciation pour tout rassemblement) :

Le comité des fêtes a décidé avec regrets d'annuler la festivité et vous donne rendez-vous l'année prochaine au 15 août 2022.

BUDGET COMMUNAL 2021

Fonctionnement : 692 524 €

Investissement : 172 609 €

BUDGET EAU 2021

Fonctionnement : 170 922 €

Investissement : 92 530 €

TAXE FONCIERE

Vous allez constater une augmentation sur votre taxe foncière. La communauté de communes a décidé d'augmenter sa part à hauteur de 6%. Sachez que notre commune avait voté en conseil communautaire contre cette augmentation que l'on estimait trop importante.

Le conseil municipal a quand même été obligé de voter pour une augmentation de 0.5% de la part communale afin de ne pas perdre une dotation de l'état d'environ 45000€.

Boules Sportives Oriolaises :

Concours

Samedi 3 juillet 2021 à 08h - Challenge MORIN Transport

32 quadrettes (3ème et 4ème division + 1 national)

(Cochon à la broche ouvert à tous 15€/pers)

Vendredi 17 septembre 2021 à 17h - Challenge BOUVAREL

16 doublettes (3ème et 4ème division + 1 national)

Inscriptions :Yves Milesi – 06.09.74.69.73

Claude Ravinel – 06.20.81.51.85

Camion PIZZA :

A partir du mercredi 09 juin en soirée, Coralie installera son camion Pizza sur le parking devant la mairie. Bon appétit les grands et les petits !

	Visite de notre députée : Lors de sa venue à l'école primaire du village, notre députée, madame Célia DELAVERGNE a pu s'entretenir avec quelques élus sur certains sujets importants concernant la commune lors d'un déjeuner à « La Passerelle ».

TRAVAUX SUR LA COMMUNE

	Salle communale La réfection de la salle communale est toujours en cours, les murs, le plafond et l'éclairage sont faits. Le sol vient d'être terminé, prochainement le chauffage et les finitions pourront commencer. Nous espérons qu'elle sera disponible cet automne.
	Terrain de boules Suite à la chute de plusieurs arbres, le talus situé sous le terrain de boules s'est effondré, un enrochement a été réalisé. L'accès au bord de la Lyonne est maintenant sécurisé.
	COMPTEURS EAU RESERVOIRS L'installation récente de compteurs sur les réservoirs d'alimentation d'eau potable nous permet de contrôler quotidiennement notre consommation et surtout nous permet de détecter les éventuelles fuites sur le réseau. Cet investissement nous a déjà été utile et nous a permis de faire des réparations.

ÉCOLE LES TILLEULS

Cette année scolaire a été compliquée à cause de la crise sanitaire certains projets n'ont pu se faire et il a fallu s'adapter. La commune a fait l'acquisition de 10 tablettes numériques pour les écoliers, ainsi qu'un ordinateur, un tableau blanc et un rétro-projecteur. Le budget de ces achats d'un montant de 7121€ a été partagé à 50% avec l'académie.

Plusieurs projets éducatifs financés en partie par la Mairie et le Sou des Ecoles ont été réalisés notamment le « Projet Cinéma » avec la création de deux courts métrages avec mise en scène des élèves ; le projet « Photographie ton village » par les élèves de CM1 et CM2 avec une exposition photos dédiée, nommée « **Gros plan sur mon village** ».

La communauté des communes (CCRV) a organisé la sortie au SYTRAD (centre de revalorisation des déchets de Portes les Valence) ceci afin de sensibiliser les élèves à la transition écologique. Notre commune par le biais de la CCRV a financé la venue d'une intervenante danse pour des séances d'expression corporelle.

Dans le cadre du parlement des enfants l'école a reçu la visite de Célia de Lavergne, député de la 3ème circonscription de la Drôme, territoire qui englobe le Royans Vercors.

Cette année la fête de l'école aura bien lieu le vendredi 25 juin.

CIVISME

Stationnement : La municipalité a pris des arrêtés pour interdire le stationnement à certains endroits du village en dehors des places réglementées (jeux de boules – place de la fontaine). Sur les places de parking du village il est rappelé qu'un arrêté limite le stationnement à 72h, trop de véhicule ne bougent pas des semaines voire des mois.

Divagation des chiens : Il est rappelé que les chiens doivent être accompagnés de leur maitre et ne pas divaguer sur la commune.

Brulage des déchets verts : Le brulage des déchets verts par les particuliers à l'air libre est interdit sous peine d'amende (450€), déposez-les à la déchetterie de Saint Laurent en Royans. Seuls les professionnels agricoles et forestiers ont le droit de bruler les végétaux mais sous certaines conditions selon l'arrêté préfectoral de 2013.

Ordures ménagères : Les encombrants, un problème récurrent depuis des années qui coute cher sur votre facture ordures ménagères.

« **Moins vous triez plus vous payez !!!** »

Les encombrants n'ont rien à faire dans les containers vous devez les amener à la déchetterie de Saint Laurent en Royans.

Dépôt « PAS TOP » quartier les Belles

REPORTAGE

L'ECHO DU SABOT

Installé depuis 2012 sur la commune, Rodrigue SALAUN développe quartier les Grippats une activité de randonnée avec ânes depuis l'été 2020 sous un statut agricole. Au-delà de promouvoir un tourisme plus doux il aspire à recréer ce lien homme / animal qui a perdu son rôle au cœur de nos campagnes et qui dans les années à venir a toute sa place.

Lancer une activité sur la commune est aussi une volonté d'être acteur de notre territoire, pour le partager au mieux avec les différents usagers (randonneurs, chasseurs, agriculteurs etc…).

Les circuits proposés sont adaptés à tout type de marcheurs. Les ânes vous accompagneront pour un temps d'évasion sur les sentiers variés et parfois oubliés du Royans Vercors.

Avec 5 ânes aujourd'hui, Rodrigues aimerait les tenir à l'herbe sur la belle saison (mars à octobre), toutefois il est difficile de trouver des terres. L'avantage du pâturage des ânes est qu'il est moins exigeant que d'autres élevages et permet de revaloriser des zones en friche.

Contact :

06.95.50.23.21

rodrig.salaun@gmail.com

Site : www.lechodusabot.com

NOTA : Nous profiterons du journal communal pour mettre en avant un savoir-faire.

MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi : 13h-17h
Mercredi et Vendredi : 10h-12h
Fermé le Lundi et Jeudi

Secrétaire de mairie : Eliane LAVEDER
Tel : 04.75.48.64.97
Mail : communedoriolenroyans@orange.fr

Permanence des élus :

Maire Jean-Jacques DALLON : Mardi de 14h à 17h, Samedi matin sur RDV
Tel : 06.52.77.89.58

1er adjoint Thierry AGERON Tel : 06.17.28.70.65
2ème adjoint Thierry MARET Tel : 06.14.28.29.99

Information Mairie :

Nous aimerions faire connaissance avec les nouveaux arrivants et artisans, commerçants et chambre d'hôtes …. Veuillez-vous faire connaitre

Communauté de Communes Royans Vercors

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
Tel : 04.75.47.79.42
Mail : contact@cc-royans-vercors.org

Déchetterie

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 13h30 à 17h30
Samedi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

ETAT CIVIL 2020 / 2021

RAVINEL Timéo	le 13 juin 2020	à ST MARTIN D'HERES
LIOTTARD Alix	le 20 juillet 2020	à ROMANS-SUR-ISERE
CAUCIG Lou	le 18 décembre 2020	à VALENCE
PENSATO CAUCIG Elia	le 02 janvier 2021	à VOIRON
LE BRETON Nael	le 07 février 2021	à VALENCE
QUINSON Eline	le 23 avril 2021	à ROMANS-SUR-ISERE

Erratum : MEUNIER Josette	le 01 janvier 2019
COTTIER Irène veuve FERLIN	le 05 janvier 2020
BOURRON Odette épouse VILLARD	le 19 mars 2020
GUERAND Albert	le 14 avril 2020
ALLIER Jean-Pierre	le 02 juillet 2020
VILLARD Albert	le 06 décembre 2020
FAURE Roger	le 27 février 2021
EZINGEARD Christian	le 10 mars 2021
THIENPONDT Adrienne veuve ODEYER	le 22 mars 2021
THOMAS Jean	le 23 mars 2021

GROS PLAN SUR MON VILLAGE

ORIOL EN ROYANS est situé sur les rives de la Lyonne. Le village adossé au Mont du Matin est gracieusement assis au pied de la montagne de Musan. L'origine du nom d'ORIOL pourrait venir selon certains spécialistes du mot « Orian » signifiant : lieu exposé au soleil levant.

La commune est traversée par la route départementale 70, qui mène de St Jean en Royans à Léoncel puis vers les cols de la Bataille, de Tourniol et des Limouches.

Une ancienne voie Romaine sillonne la commune pour rejoindre Léoncel. Celle-ci était jadis le seul lien existant entre les deux communes.

En se promenant, nous pouvons découvrir plusieurs petits hameaux qui font partis de la commune.

Au cœur du village, se dresse une jolie église de style Roman, sur la place attenante trône une remarquable fontaine en pierre.

Si vous gravissez la montagne de Musan, soit en voiture, ou à pieds par les sentiers de randonnée, vous y découvrirez un point de vue exceptionnel sur tout le canton du Royans à l'Est ; une vue sur la plaine de Romans, la vallée du Rhône et de l'Ardèche à l'Ouest.

Une particularité d'Oriol est que la Mairie entourée des deux écoles a été construite sur le 45 ème parallèle.

Ce petit village paisible, au cadre enchanteur où il fait bon vivre, compte aujourd'hui 530 âmes.

Les élèves de CM1/2 ont fait un reportage photo intitulé : « Gros plan sur mon village » elles seront exposées lors de la fête de l'école le vendredi 25 juin.

Photo de la voie Romaine (Louis CM2)

Le Conseil Municipal vous souhaite un bel été 2021